

# REGLEMENT ENDURO CARPE 2019

#### REGLEMENT DE LA COMPETITION

- 1. Inscription : 100 € par équipe.
- 2. Le fait de s'inscrire dans une épreuve implique de la part de tout compétiteur l'obligation d'observer ce présent règlement dans son intégralité. Toute infraction, toute fraude ou tentative de fraude, entraînera l'exclusion de l'enduro sans remboursement.
- 3. La compétition aura lieu par n'importe quel temps. Toutefois, elle pourra être retardé ou Interrompu en cas d'orage, inondation, si la sécurité des personnes est mise en danger, et là, sa durée se verra limitée en fonction des événements atmosphériques.
- 4. Le contrôle des cartes de pêche est obligatoire. Il sera effectué avant le tirage au sort par le responsable de la manifestation ou son représentant.
- 5. Le contrôle du matériel, des esches et des amorces est du ressort des commissaires.
- 6. Les Back-Leads sont autorisés, mais à tout moment, les commissaires pourront demander leur retrait pour faire vérifier les axes de pêche.
- 7. Amorçage et lancer de cannes à l'intérieur du ring, la zone de pêche ne doit pas dépasser le milieu de l'étang.
- 8. La présence sur le ring d'un pêcheur est obligatoire, dans le cas où le coéquipier se retrouve seul, un autre compétiteur de l'enduro peut donner un coup de main afin d'épuiser le poisson.
- 9. 4 cannes par équipe.
- 10. Tapis de réception obligatoire.
- 11. Amorçage raisonnable et depuis le lieu de pêche.
- 12. Hameçon avec ardillon toléré.
- 13. Tous les poissons seront remis à l'eau après la pesée par les commissaires.
- 14. Seules les carpes et carpes amours seront comptabilisées.
- 15. Conservation des poissons pris de nuit : sac de conservation uniquement (art.3 de l'arrêté sur la pêche à la carpe de nuit 2019) en attendant le passage des commissaires.

  Sauf concernant les carpes amours blancs : appel prioritaire et immédiat
- 16. Bateau, engins télécommandés et canon d'amorçage sont interdits.
- 17. L'AAPPMA décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- 18. Classement au poids, en cas d'égalité c'est la date d'inscription au concours qui départagera les compétiteurs.

# **DEROULEMENT DE LA COMPETITION**

## Vendredi 26 avril 2019

> 8h00 à 9h00 : Arrivée des équipes et café offert

> 9h00 à 9h30 : Repérage des postes

➢ 9h30 à 10h00 : Tirage des emplacements

➤ 10h00 à 11h00 : Installation sur les postes et amorçage

> 11h00 : Début de la compétition

### Dimanche 28 avril 2019

> 11h00 : Fin de la compétition

> 11h30 : Remise des prix

> 12h00 : Verre de la convivialité